

22

L'an mil huit cent vingt et un le deux Septembre six heures du soir, pardevant nous Louis Joseph Cleuet Maire officier de l'état civil de la commune de Wizermes est comparu Jean Baptiste Boitel Garson meunier domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin de lui déclarant et de Norbertine Joseph Ducrislette, lequel enfant est né hier à quatre heures du soir, et auquel il declare donner les prenons de florimond Joseph lesdites declarations presentations faites en presence de Florentin Obert agé de vingt trois ans tisserand domicilié à Helfaut parrain de l'Enfant, et de Guillaume Feine agé de quarante huit ans cabaretier domicilié en cette commune et a le père et les deux temoins signé avec nous le présent acte après lecture faite

J. B. J. Boitel Garson
 Antoine Florantin Obert

L'an mil huit cent vingt et un le deux septembre six heures du soir, pardevant nous Louis Joseph Cleuet Maire officier de l'état civil de la commune de Wizermes est comparu Jean Baptiste Boitel garson meunier domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin de lui déclarant et de Norbertine Joseph Ducrislette, lequel enfant est né hier à quatre heures du soir, et auquel il declare donner les prenons de florimond Joseph lesdites declarations presentations faites en presence de Florentin Obert agé de vingt trois ans tisserand domicilié à Helfaut parrain de l'Enfant, et de Guillaume Feine agé de quarante huit ans cabaretier domicilié en cette commune et a le père et les deux temoins signé avec nous le présent acte après lecture faite

J..B..J Boitel g'ainne

antoine florantin obert

LjCleuet